

Cour de justice de la CEDEAO
**TROIS JOURS À LOMÉ POUR
 LES AVOCATS DE S'IMPRÉGNER
 DE LA GESTION ÉLECTRONIQUE
 DES AFFAIRES** Page 2



Dankpen
OUVERTURE Page 6
**DU NOUVEAU
 POSTE DE PÉAGE
 DE DJABIGNON**



N° 866 du 12 juin 2024 Prix 250 F cfa

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

En un clic,
 payez votre
TVM
 par

sur l'application
OTR TVM
 Disponible sur Google Play

OTR FEDERER POUR BÂTIR
 00000 www.otr.tg

Terrorisme et extrémisme violent

● **LE DISCOURS
 SANS AMBIGUÏTÉ
 DE FAURE QUI
 INTERPELLE LES
 DIRIGEANTS
 AFRICAINS ET
 LA JEUNESSE**

Lors de sa récente visite en Corée du Sud, le président togolais Faure Gnassingbé a prononcé un discours adressé aux jeunes, un moment marquant qui devait inspirer et mobiliser les nouvelles générations africaines et les dirigeants autour des défis et des opportunités de notre époque. Cependant, il est regrettable de constater que certains individus ont choisi d'instrumentaliser ledit discours, en le détournant et en le déformant à des fins politiques et malveillantes. En effet, dans son discours, devant une représentation de la jeunesse Coréenne, le président Faure a mis en avant des thématiques cruciales telles que l'innovation, l'éducation, le terrorisme et l'extrémisme violent, ces deux derniers étant les maux qui frappent le continent africain de nos jours. Prenant le cas de la sous-région ouest-africaine, Faure Gnassingbé s'est indigné sur le fait que la jeunesse se laisse plutôt aller à des promesses mirobolantes des personnes appartenant à des groupes de destructions, des groupes de terroristes, sans pourvoir réfléchir sur le mal qu'elle cause à sa propre communauté. « Être jeune, ce n'est pas une qualité, c'est n'est pas un

« Il me semble qu'un jeune éduqué qui a de bonnes valeurs, est une chance, est l'avenir d'un pays. Mais un jeune qui n'est pas éduqué, qui n'a pas les bonnes valeurs, peut détruire aussi un pays », dicit Faure Essozimna Gnassingbé

En un clic,
 payez votre
TVM par

sur l'application
OTR TVM
 Disponible sur Google Play

OTR FEDERER POUR BÂTIR
 00000 www.otr.tg

TOUS À L'ÉCOLE
 Le prêt pour payer les frais de scolarité

5 mois de salaire
 à partir de 72H
 remboursable en 11 mois

**LA NUMÉRISATION AU
 TOGO, CLÉ DE VOÛTE
 DE LA PERFORMANCE
 DES ENTREPRISES NON
 AGRICOLES, SELON
 UNE ÉTUDE** Page 2



Mme Ablamba Ahoéfavi
 JOHNSON, Ministre,
 Secrétaire Général de la
 présidence de la République

LA NUMÉRISATION AU TOGO, CLÉ DE VOÛTE DE LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES NON AGRICOLES, SELON UNE ÉTUDE

Un papier de recherche écrit par Dr. Sandra Johnson, Ministre Secrétaire Générale de la Présidence de la République, révèle l'impact significatif de l'adoption des technologies numériques sur la performance des entreprises non agricoles au Togo. Publiée dans le SSRG International Journal of Economics and Management Studies, une revue économique indexée, cette recherche intitulée "Effet de la numérisation sur la performance des entreprises non agricoles au Togo" met en lumière l'impact positif de l'adoption de la technologie sur le chiffre d'affaires des entreprises togolaises.



Selon l'étude, l'utilisation des technologies numériques est positivement corrélée au chiffre d'affaires des entreprises, bien que cet impact varie en fonction de la taille de l'entreprise et de son secteur d'activité. Les données utilisées, celles issues du Recensement Général des Entreprises (RGE) réalisé en 2018, montrent que les petites et moyennes entreprises (PME) et celles impliquées dans le commerce extérieur bénéficient davantage de la numérisation que les grandes entreprises.

En se basant sur la méthode économétrique d'évaluation d'impact (Propensity score matching), les résultats de l'analyse montrent que les entreprises utilisant des technologies numériques voient leur chiffre d'affaires augmenter en moyenne de plus de 50 % par rapport à celles qui n'en utilisent pas. Les PME qui utilisent les technologies numériques enregistrent une augmentation moyenne de leur chiffre d'affaires d'environ 29 %, tandis que les grandes entreprises qui utilisent les technologies numériques connaissent une hausse d'environ 13 % par rapport aux mêmes catégories d'entreprises qui ne les utilisent pas. Les entreprises de commerce extérieur, quant à elles, affichent une augmentation impressionnante de 51 %. L'étude identifie plusieurs facteurs déterminant l'adoption des technologies numériques par les entreprises togolaises. Parmi eux, le niveau d'éducation du gestionnaire, l'implication de l'entreprise dans la recherche et le développement, le type de connexion Internet et la localisation géographique jouent un rôle de premier plan. Les entreprises dont les gestionnaires sont hautement qualifiés, qui investissent dans la recherche et le développement, qui disposent de connexions mobiles ou mixtes, et sont situées à Lomé, ont une probabilité plus élevée d'adopter les technologies numériques.

Cet article de recherche souligne également que la numérisation transforme les modes de communication, de vente et d'information des entreprises, leur conférant un avantage concurrentiel significatif. Elle permet aux entreprises de réorganiser leurs processus de production et d'adapter leurs produits aux besoins des clients locaux, régionaux et mondiaux. Les résultats de cette recherche suggèrent que les décideurs togolais devraient poursuivre les réformes visant à améliorer l'environnement des affaires, en mettant l'accent sur la numérisation des services publics. Cela est d'autant plus pertinent que la numérisation est un élément clé de la feuille de route du gouvernement, qui ambitionne de renforcer l'utilisation des technologies numériques par les entreprises du secteur privé.

Au Togo, plusieurs projets sont en cours, à divers niveaux d'avancement dans ce sens. Avec la GIZ, le projet ProDigit ambitionne de moderniser les services publics et de renforcer les capacités numériques des administrations et des PME. Avec le Millenium Challenge Corporation (MCC), le Togo est en train d'achever le programme Threshold, dont un volet se consacre au numérique et surtout au renforcement des capacités des acteurs potentiels, en plus du développement de l'infrastructure numérique. À cela s'ajoute le Compact qui va également développer un volet numérique. L'objectif en toile de fond est de faire du Togo, un hub numérique sous-régional. Les décideurs sont ainsi encouragés à maintenir la dynamique de réforme en cours, visant à digitaliser les services publics et à créer un environnement propice à l'adoption des technologies numériques par les entreprises. En optimisant l'utilisation des technologies numériques, le Togo pourrait voir une amélioration notable de la performance de ses entreprises non agricoles, avec des impacts positifs sur l'économie nationale, conclut l'auteure. Sandra Johnson, dont le rôle à la présidence de la République englobe la supervision de diverses initiatives de développement, insiste sur l'importance de poursuivre ces réformes. "La numérisation est un pilier essentiel de notre stratégie de développement économique", déclare-t-elle, martelant que l'adoption de la technologie numérique est cruciale pour la compétitivité et la croissance des entreprises togolaises.

Cour de justice de la CEDEAO

TROIS JOURS À LOMÉ POUR LES AVOCATS DE S'IMPRÉGNER DE LA GESTION ÉLECTRONIQUE DES AFFAIRES

Une formation des avocats et des agents judiciaires de tous les États francophones, membres de la CEDEAO sur l'utilisation du système de gestion électronique des affaires (ECMS) devant la Cour de Justice de la Communauté a démarré le lundi 11 juin 2024 à Lomé.

Cette rencontre de trois jours, permettra aux participants d'être mieux informés sur l'ECMS de la Cour de justice de la CEDEAO.

Selon Yaouza OURO-SAMA, Greffier en chef de la Cour de Justice de la CEDEAO, la pandémie de la COVID 19 a incité la Cour à adopter, le 22 mai 2020, des instructions pratiques sur les audiences virtuelles et la gestion électronique des affaires. Ces instructions pratiques poursuit-il, contenaient de nombreuses dispositions sur le dépôt électronique et fournissaient un cadre juridique pour l'adoption de l'ECMS.

« En s'appropriant à mettre en service l'ECMS très prochainement, la Cour avait besoin de former les

ments, il est important que nous continuons à tirer parti de la technologie pour combler les lacunes. Pour pouvoir dématérialiser le front, les opérations ou le fonctionnement de la Cour, cette dernière met actuellement en place un système électronique de gestion des dossiers. La Cour a achevé la première phase du déploiement et elle entame la deuxième phase qui consiste à sensibiliser les avocats des États membres à l'usage de l'ECMS. Le programme de sensibilisation vise les avocats qui connaissent et qui ont des compétences nécessaires pour pouvoir utiliser de manière efficace ce nouveau système », a fait savoir le président de la Cour de justice de la CEDEAO.

Pour sa part, Mipamb Nahm-Tchougli, Garde des Sceaux, ministre de la Justice et de la Législation a affirmé que la digitalisation des procédures est devenue un élément essentiel dans la conduite d'un procès.

Parlant du Togo, il a souligné que



avocats et les agents judiciaires à son utilisation et sur la façon d'accéder au portail Web externe d'ECMS. C'est la raison d'être de la présente session hybride et qui réunit en présentiel comme virtuellement les avocats et les agents judiciaires de tous les États membres francophones de la CEDEAO », a expliqué le Greffier en chef de la Cour de justice de la CEDEAO.

Allant dans le même sens, le président de la Cour de justice de la CEDEAO, Edward Amoako Asante a souligné que la Cour s'efforce de dématérialiser progressivement sa procédure.

Ainsi, précise-t-il, avec la pandémie de COVID-19 en 2020 et l'imposition des protocoles visant à limiter les réunions et rassemblements, la Cour a accéléré sa campagne de dématérialisation.

« Elle a adopté les instructions pratiques de 2020 sur la gestion électronique des affaires en mettant en place un cadre juridique pour la mise en œuvre des solutions technologiques. Sur la base de ces instructions pratiques, la Cour a introduit des innovations qui sont devenues depuis lors des caractéristiques permanentes. Les parties et les avocats sont donc tenus de déposer leurs actes de procédure en ligne », a indiqué Edward Amoako Asante.

Il a affirmé que la mise en œuvre de ces changements électroniques a amélioré la saisine de la Cour par les parties et a considérablement réduit le coût de procédure judiciaire qui inclut auparavant des dépenses telles que les billets d'avion, l'hébergement à l'hôtel des parties et des avocats.

« Alors que nous efforçons de répondre aux besoins de change-

le besoin de prise en compte de la digitalisation s'est manifesté lors de la crise sanitaire liée à la Covid 19. Il a à cet effet, donné l'exemple du tribunal de commerce de Lomé qui a pu fonctionner normalement grâce au recours à la digitalisation durant cette crise sanitaire.

« Il a donc été possible pour les avocats et les justiciables de produire en ligne leurs écritures et pièces et d'y consulter électroniquement le statut de leurs affaires et les dispositifs des décisions ren-



dues dans ces affaires. La production électronique d'écritures et pièces au tribunal de commerce de Lomé étant depuis lors devenue une pratique acceptée par tous », a expliqué Mipamb Nahm-Tchougli, à l'ouverture des travaux.

Le ministre a ajouté que la reconnaissance juridique de l'écrit électronique et la signature électronique par le cadre normatif communautaire permettra de prendre en charge les problématiques liées à la preuve électronique et à la sécurisation de tous les documents essentiels à la tenue du procès.

« De nouvelles pratiques pourraient apparaître dans le proces-

sus juridictionnel telles que la possibilité de visioaudiences ou télé-audiences ; la possibilité de décisions établies en formats électroniques ; l'institution d'un délai dans lequel une décision rendue en matière commerciale doit être exécutée ; l'institution d'un délai dans lequel les experts commis doivent déposer les rapports de leur mission ; l'institution d'un délai dans lequel le juge doit statuer sur une demande de mesure provisoire », a-t-il martelé.

Mipamb Nahm-Tchougli a ainsi invité les acteurs du Togo à faire siennes les recommandations qui seront issues de cette rencontre et les encourage pour une prise en compte des exigences de cette nouvelle approche de la procédure devant la Cour de justice de la CEDEAO.

Les avantages du système de gestion électronique des affaires (ECMS)

L'utilisation du système de gestion électronique des affaires comporte plusieurs avantages. Ce système selon Yaouza OURO-SAMA, Greffier en chef de la Cour de Justice de la CEDEAO, a fait ses preuves et permet d'améliorer l'accès à la Cour et facilite l'introduction des procédures. Il a ajouté qu'il permet aux parties et aux justiciables d'introduire leurs dossiers dans le confort de leur domicile et de leur bureau.

Pour le président de la Cour de justice de la CEDEAO, Edward Amoako Asante, l'ECMS témoigne de l'engagement de la Cour à poursuivre la modernisation et la rationalisation des procédures judiciaires afin de les rendre plus accessibles et plus efficaces pour toutes les parties.

« Il est conçu pour révolutionner la façon dont nous gérons les affaires devant la Cour et conformément aux règlements et aux instructions pratiques de la Cour, l'ECMS prend en charge le dépôt électronique des requêtes et des pièces, le service, la notification électronique



et la gestion électronique de tous les aspects contenus dans une affaire, c'est-à-dire du dépôt jusqu'au prononcé de l'arrêt en passant par la procédure postérieure après le prononcé et de jugements et l'archivage.

Le déploiement de l'ECMS facilitera la saisine de la Cour en temps réel pour des informations sur les affaires et permettra également aux avocats de pouvoir gérer, télécharger les pièces, accéder aux informations et assister virtuellement aux audiences de la Cour », a-t-il déclaré avant d'ajou-

Suite à la page 5

Terrorisme et extrémisme violent

UN DISCOURS SANS AMBIGUÏTÉ DE FAURE QUI INTERPELLE LES DIRIGEANTS AFRICAINS ET LA JEUNESSE

« Il me semble qu'un jeune éduqué qui a de bonnes valeurs, est une chance, est l'avenir d'un pays. Mais un jeune qui n'est pas éduqué, qui n'a pas les bonnes valeurs, peut détruire aussi un pays », dicit Faure Essozimna Gnassingbé

Lors de sa récente visite en Corée du Sud, le président togolais Faure Gnassingbé a prononcé un discours adressé aux jeunes, un moment marquant qui devait inspirer et mobiliser les nouvelles générations africaines et les dirigeants autour des défis et des opportunités de notre époque. Cependant, il est regrettable de constater que certains individus ont choisi d'instrumentaliser ledit discours, en le détournant et en le déformant à des fins politiciennes et malveillantes.

En effet, dans son discours, devant une représentation de la jeunesse Coréenne, le président Faure a mis en avant des thématiques cruciales telles que l'innovation, l'éducation, le terrorisme et l'extrémisme violent, ces deux derniers étant les maux qui frappent le continent africain de nos jours.

Prenant le cas de la sous-région ouest-africaine, Faure Gnassingbé s'est indigné sur le fait que la jeunesse se laisse plutôt aller à des promesses mirobolantes des personnes appartenant à des groupes de destructions, des groupes de terroristes, sans pouvoir réfléchir sur le mal qu'elle cause à sa propre communauté.

« Être jeune, ce n'est pas une qualité, C'est n'est pas un défaut, c'est un état. C'est l'âge que nous avons qui nous confère à cette jeunesse. Il me semble que, un jeune éduqué qui a de bonnes valeurs est une chance est l'avenir d'un pays. Mais un jeune qui n'est pas éduqué, qui n'a pas les bonnes valeurs, peut détruire aussi un pays. Je viens d'une région de l'Afrique qui fait face aujourd'hui au terrorisme. Et les personnes qui sont recrutées pour commettre des actes terroristes, ce sont essentiellement des jeunes. Et ces jeunes acceptent cela. Parce que, Il y a la radicalisation, il y a l'extrémisme violent, Il y a la pauvreté. Et donc, quand ils n'ont pas un métier, quand ils n'ont pas un travail, ils sont livrés à eux-mêmes. Donc, quand les terroristes essaient de les recruter, ils acceptent parce que pour eux, c'est une alternative.

Quand ils acceptent, ils sont formés, ils ont une arme ayant une arme. En menaçant les pauvres populations, ils peuvent s'enrichir parce qu'ils volent. Et puis ils ont et peuvent avoir accès à une femme parce qu'il viole ces femmes-là. S'il a les bonnes valeurs, il va travailler. Il va réussir. Il va avoir des revenus, fonder une famille et également soutenir ses parents qui l'ont élevé. Mais s'il a de mauvaises valeurs, l'Afrique de l'Ouest, c'est une région où il y a

beaucoup d'armes. Quand il est au chômage, il prend une arme et il peut avoir la même chose. Il peut avoir l'argent, les femmes, etc. Mais de façon négative. Il détruit son environnement parce que quand il y a le terrorisme, comme c'est le cas dans certaines régions de l'Ouest, les écoles sont fermées, elles sont fermées et les réfugiés ne font que s'entasser dans le pays », a fait savoir Faure Gnassingbé qui s'est félicité du travail qui est fait en Corée en faveur de la jeunesse. « Donc le travail qui se fait dans ce centre et à travers ce centre dans le monde au profit de la jeunesse, pour moi, c'est quelque chose d'essentiel parce que je vis dans ma région, ma sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Je vis les conséquences désastreuses d'une jeunesse ou d'un jeune, comme il a dit, qui n'arrive pas à réfléchir avant d'agir, qui ne se maîtrise pas. Donc je vais renforcer nos relations, comme vous l'avez dit, envoyer des professeurs pour se faire former ici et pour poursuivre le travail que vous avez commencé » a indiqué le chef de l'Etat Togolais.

Ces messages positifs et porteurs d'espoir ont malheureusement été manipulés par certaines personnes à la limite malveillantes animées par des intentions clairement opportunistes, et qui ont choisi de dénaturer les propos du président de la république. Ces manipulations visent à semer la confusion et à créer une perception erronée du discours. En présentant des extraits hors contexte ou en attribuant des intentions non exprimées au chef de l'Etat, ces acteurs cherchent à détourner l'attention des véritables enjeux abordés.

Ce qu'il faut savoir, c'est que

cette mauvaise interprétation délibérée des paroles de Faure Gnassingbé ne nuit pas seulement à l'image de celui-ci, mais elle sape également les efforts visant à mobiliser les jeunes autour des défis de notre temps. En outre, faut-il le relever, la désinformation empêche un débat constructif et éclairé sur

qu'il fait pour la jeunesse dans le monde et surtout merci pour ce qu'il fait pour la jeunesse togolaise.

Il vient de très loin et malgré son âge respectable et la difficulté du voyage, il se rend au Togo pour superviser, pour contrôler le travail qui est fait.



des sujets d'importance nationale et internationale. Elle fragilise la confiance entre les dirigeants et les citoyens, ce qui est particulièrement dommageable dans un contexte où la cohésion sociale et l'engagement civique sont essentiels.

Il est impératif que chacun prenne conscience de la responsabilité qui lui incombe en matière de diffusion de l'information. La manipulation des discours pour des gains personnels ou politiques est non seulement éthiquement répréhensible, mais elle porte également atteinte au tissu social de notre nation et sape les efforts consentis pour le renforcement des valeurs qui fondent notre vivre ensemble.

Il nous faut une communication honnête et respectueuse des faits. Les jeunes, auxquels le président s'est adressé avec tant de bienveillance et d'encouragement, méritent de recevoir des informations véridiques et non biaisées.

La culture de vérité et de respect mutuel, est indispensable pour le progrès et la prospérité de notre nation. Ne l'oublions pas !

Tchaboré

L'intégralité du de l'intervention du président de la république

Pour moi, c'était une façon de lui dire. Merci. Merci pour ce

une chance est l'avenir d'un pays. Mais un jeune qui n'est pas éduqué, qui n'a pas les bonnes valeurs, peut détruire aussi un pays.

Je viens d'une région de l'Afrique qui fait face aujourd'hui au terrorisme. Et les personnes qui sont recrutées pour commettre des actes terroristes, ce sont essentiellement des jeunes. et ces jeunes acceptent cela. Parce que, Il y a la radicalisation, il y a l'extrémisme violent, Il y a la pauvreté.

Et donc, quand ils n'ont pas un métier, quand ils n'ont pas un travail, ils sont livrés à eux-mêmes. Donc, quand les terroristes essaient de les recruter, ils acceptent parce que pour eux, c'est une alternative. Quand ils acceptent, ils sont formés, ils ont une arme ayant une arme. En menaçant les pauvres populations, ils peuvent s'enrichir parce qu'ils volent.

Et puis ils ont et peuvent avoir accès à une femme parce qu'il viole ces femmes là.

S'il a les bonnes valeurs, il va travailler. Il va réussir. Il va avoir des revenus, fonder une famille et également soutenir ses parents qui l'ont élevé.

Et quand je peux, je le reçois. Nous discutons de l'évolution de ses activités dans mon pays.

Mais ce que je ne savais pas parce que moi quand je lui ai dit que je viendrais le voir ici en Corée, je pensais que ce serait comme on le fait à Lomé, c'est à dire lui et moi. On est quatre ou cinq personnes, on discute un peu. Je ne pensais pas qu'il réserverait un accueil aussi chaleureux, aussi bruyant et vraiment, je me sens honoré par cet accueil et je vous dis merci.

Lui et moi nous partageons la foi en Dieu. C'est pour ça que quand il tient toujours et moi je le fais, j'accepte volontiers ce que nous prions et il prie pour moi, parce que la tâche, ma mission est difficile à la tête du pays. Il prie pour mon pays, il prie pour la jeunesse.

Mais je veux surtout lui dire merci. Parce que s'il y a un continent qui possède, qui regorge de beaucoup de jeunes, c'est le continent africain. Je crois que c'est le continent où la population croît, c'est le continent où la population est la plus jeune.

Être jeune, ce n'est pas une qualité, C'est n'est pas un défaut, c'est un état. C'est l'âge que nous avons qui nous confère à cette jeunesse.

Il me semble que un jeune éduqué qui a de bonnes valeurs est

Mais s'il a de mauvaises valeurs, l'Afrique de l'Ouest, c'est une région où il y a beaucoup d'armes. Quand il est au chômage, il prend une arme et il peut avoir la même chose. Il peut avoir l'argent, les femmes, etc. Mais de façon négative. Il détruit son environnement parce que quand il y a le terrorisme, comme c'est le cas dans certaines régions de l'Ouest, les écoles sont fermées, elles sont fermées et les réfugiés ne font que s'entasser dans le pays.

Donc le travail qui se fait dans ce centre et à travers ce centre dans le monde au profit de la jeunesse, pour moi, c'est quelque chose d'essentiel parce que je vis dans ma région, ma sous région de l'Afrique de l'Ouest. Je vis les conséquences désastreuses d'une jeunesse ou d'un jeune, comme il a dit, qui n'arrive pas à réfléchir avant d'agir, qui ne se maîtrise pas.

Donc je vais renforcer nos relations, comme vous l'avez dit, envoyer des professeurs pour se faire former ici et pour poursuivre le travail que vous avez commencé. Dans mon pays, Encore une fois, je vous remercie pour votre accueil chaleureux, pour votre accueil sympathique, fraternel et au nom du peuple togolais, je voudrais remercier mon ami et remercier tous les membres de ce centre.

Présidence de la CEDEAO

MÉMOUNATOU PREND FONCTION

Visite de la nouvelle Présidente du Parlement de la CEDEAO aux autorités de la Commission et prise de contact avec le personnel du Parlement.

La Présidente du Parlement de la CEDEAO, l'Honorable Mémounatou Ibrahima, a pris fonction à la tête de cette institution et a entrepris des Visites aux plus hautes autorités et rencontres de prise de contact avec ses collaborateurs. Cette prise de contact a été marquée par une visite de courtoisie au Président de la Commission de la CEDEAO, S.E. Omar Alieu Touray, et au Vice-Président du Sénat du Nigeria, S.E. Barau I. Jibrin, le jeudi 6 juin 2024 à Abuja, la capitale du Nigeria. A l'issue de la rencontre avec le Président de la Commission de la CEDEAO, l'Honorable Mémounatou Ibrahima s'est confiée à la presse.

Selon le confère nigérian Innocent Odoh, la Présidente aurait déclaré : « C'est la première fois qu'une femme est présidente du Parlement de la CEDEAO. Cela constitue



La nouvelle Présidente du Parlement de la CEDEAO, l'honorable Mémounatou Ibrahima, reçue par le Président de la Commission de la CEDEAO, S.E. Omar Alieu Touray.

une source d'inspiration pour d'autres femmes qui aspirent atteindre des objectifs plus élevés. Nous avons ECO-FEPA qui est une association

de femmes parlementaires de la CEDEAO pour aider les femmes. Nous allons œuvrer au renforcement des capacités des femmes afin qu'elles puissent elles aussi progresser de plus en plus haut.

Elle a félicité le Chef de l'Etat, Faure Essozimna



La Présidente du Parlement de la CEDEAO, l'honorable Ibrahima Mémounatou & ses collaborateurs

de femmes occupent des postes sensibles afin de contribuer au développement économique et politique.

L'oratrice s'est également engagée à collaborer avec d'autres institutions de la CEDEAO pour relever les défis de l'insécurité, des crises politiques et économiques qui ravagent la région ainsi qu'à travailler dur pour promouvoir l'intégration régionale et le développement économique entre autres ».

Madame Ibrahima, est la première femme à être élue présidente du Parlement de

la CEDEAO lors de la deuxième session extraordinaire dudit Parlement le mois dernier à Kano, dans le nord du Nigeria. Elle dirigera la 6ème législature, installée en Avril dernier par le président nigérian Bola Tinubu, Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO pour un mandat de quatre ans.

Outre la rencontre avec les hautes personnalités au siège de la CEDEAO, elle a échangé avec les principaux fonctionnaires sur leur poste, missions et responsabilité, et visité les installations.

Espace CEDEAO

LES ATTENTES DE LA JEUNESSE

Les jeunes d'Afrique de l'Ouest demandent la création de pôles d'innovation, un plus grand investissement dans l'entrepreneuriat numérique et le renforcement collectif de la sécurité régionale par le biais de la technologie. Les jeunes d'Afrique de l'Ouest demandent la création de centres d'innovation pour les jeunes dans divers États membres de la CEDEAO, un plus grand investissement dans l'entrepreneuriat numérique ainsi que l'initiation d'actions locales pour renforcer la paix et la sécurité par le biais de la technologie numérique. Ils estiment également que l'inclusion d'une formation aux nouvelles technologies dans les programmes scolaires dès le plus jeune âge, grâce à un partenariat viable avec les ministères de l'éducation nationale des États membres, préparerait les jeunes à relever les défis du 21e siècle en toute transparence. Ces éléments, parmi d'autres, ont été mis en lumière à la fin du sommet 2024 « La voix des jeunes pour le changement », qui s'est tenu les 5 et 6 juin 2024 à Accra, au Ghana.

Les jeunes, qui se sont adressés à eux-mêmes, aux gouvernements de la région ainsi qu'à la Commission de la CEDEAO sur la manière la plus opportune de libérer leur énergie pour le développe-



ment, ont également appelé à la volonté politique nécessaire de la part des gouvernements nationaux pour l'adoption des technologies de l'information et de la communication (TIC) transformatrices qui peuvent améliorer la région par la création d'emplois dans les secteurs critiques tels que l'agriculture, la sécurité et la télécommunication.

Dans leur déclaration en 40 points, les jeunes se sont également engagés à tirer le meilleur parti des médias et des réseaux sociaux et à les utiliser à bon escient pour créer des emplois, tout en ti-

rant parti de ces plateformes pour promouvoir des campagnes de plaidoyer afin d'atteindre un plus grand nombre de jeunes esprits. S'engageant à donner un coup de main pour lutter contre la cybercriminalité, le terrorisme et la dé-responsabilisation des jeunes, ils ont appelé à la mise en place de modèles de mentorat pour inspirer et équiper les jeunes

pour des emplois modernes, ainsi qu'au financement de start-ups pour l'auto-réalisation des jeunes.

Les jeunes souhaitent également une participation active et une implication de leur part dans les discussions politiques et le plaidoyer, conformément au pilier 4 de la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies et à l'aspiration 3 de la Vision 2050 de la CEDEAO.

Au cours du sommet, les jeunes ont analysé la situation actuelle de la paix et de la sécurité dans la région ainsi que le rôle de la technologie dans l'accélération de la stabilité et de la croissance régionales. Ils ont également examiné l'existence d'initiatives peu promues, mais très pertinentes, prises par les jeunes dans le domaine numérique.

Lors de la clôture du sommet, l'Ambassadeur Francis Njoaguani, Directeur du Centre de développement de la jeunesse et des sports de la CEDEAO et Représentant Résident par intérim de la CEDEAO au Burkina Faso, qui représentait le commissaire aux affaires politiques,

à la paix et à la sécurité de la Commission de la CEDEAO, a exprimé la volonté de la Commission de défendre les jeunes pour construire ensemble une région plus prospère et plus pacifique.

Son exhortation est venue à la suite des remarques du chef de la médiation et de la coordination des affaires politiques régionales de la Commission de la CEDEAO, M. Constant Gnacadja, qui a exhorté à la durabilité du « feu du partenariat ». Les représentants des partenaires de soutien - M. Alimou Diallo (Agence américaine pour le développement international - USAID), et M. Vincent Azumah (Réseau ouest-africain pour la construction de la paix - WANEP), ont tous souligné la nécessité d'un engagement positif continu de la part des jeunes de la région. Avec le soutien actif de l'USAID, du WANEP, du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWAS) et de l'Agence danoise pour le développement international (DANIDA), le sommet de la jeunesse 2024 a porté sur les thèmes suivants : L'innovation numérique, l'inclusion, la croissance économique régionale, la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest.

Source : CEDEAO

Economie togolaise

LE FMI RELÈVE UNE CROISSANCE DE 5,6 % EN 2023, ET UNE INFLATION TOMBÉE À 2,6 % EN AVRIL 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

MISSION DU FMI DU 29 mai au 7 juin 2024

Les communiqués de presse de fin de mission contiennent des déclarations des équipes des services du FMI qui rendent compte de leurs conclusions préliminaires après leur visite dans un pays. Les avis exprimés dans la présente déclaration sont ceux des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement à ceux du conseil d'administration du FMI. À partir des conclusions préliminaires de cette mission, les services du FMI établiront un rapport qui, sous réserve de l'approbation de la direction, sera présenté au conseil d'administration pour examen et décision.

Les performances économiques sont restées robustes et le Togo progresse vers les objectifs de développement durable.

Les consultations de 2024 au titre de l'article IV se sont concentrées sur l'ancrage de la stabilité macroéconomique en renforçant la viabilité de la dette, jetant ainsi les bases d'une croissance soutenue et améliorant l'inclusion.

Les autorités poursuivent leurs efforts pour renforcer la viabilité de la dette à travers un assainissement budgétaire favorable à la croissance, stimuler la croissance par des réformes structurelles, notamment les efforts visant à améliorer l'environnement des entreprises, et pour renforcer l'inclusion en augmentant les dépenses sociales et les dépenses en faveur des plus pauvres.

Washington, DC : Une mission du Fonds monétaire international (FMI), dirigée par Hans Weisfeld et composée de John-Paul Fanning, Maximilien Kaffo, Grace Li et Etienne Vaccaro-Grange, a mené des discussions pour la consultation de 2024 au titre de l'article IV avec le Togo du 29 mai au 7 juin 2024. À l'issue de la visite, la mission a publié la déclaration suivante :

La croissance économique a atteint, selon les estimations, 5,6 % en 2023, et l'inflation est tombée à 2,6 % (avril 2024). Les autorités ont réalisé des progrès substantiels dans la mobilisation des recettes, portant les recettes budgétaires globales à 16,8 % du PIB en 2023. Les autorités ont également pris un bon départ en matière d'assainissement budgétaire.

Conformément à une croissance élevée continue, la part de l'extrême pauvreté a baissé à 25,8 % (contre 28,4 % en 2018). Le Togo a également progressé dans la réalisation d'autres Objectifs de Développement Durable (ODD), portant son degré global de réalisation à 56,3 sur 100 (contre 54,7 en 2018, cf. <https://dashboards.sdindex.org/profiles/togo>). Le gouvernement a réalisé ces progrès malgré les chocs des dernières années, notamment la pandémie de COVID-19, la hausse des prix des produits alimentaires et du carburant, et les défis sécuritaires régionaux.

Les autorités poursuivent leurs efforts pour (i) renforcer la viabilité de la dette à travers un assainissement budgétaire favorable à la croissance, basé principalement sur l'augmentation des recettes fiscales tout en améliorant l'efficacité des dépenses ; (ii) stimuler la croissance grâce à des réformes structurelles, y compris via des efforts continus pour améliorer le climat des affaires ; et (iii) renforcer l'inclusion en augmentant les dépenses sociales et les dépenses en faveur des personnes vulnérables, y compris par le biais de transferts monétaires plus importants. Le soutien ciblé aux plus vulnérables bénéficiera des efforts continus des autorités pour établir un numéro d'identité biométrique pour l'ensemble de la population et compiler un registre social unifié des personnes et des ménages.

La mission considère que grâce aux efforts du gouvernement, sauf chocs exogènes, les performances économiques devraient rester solides et les résultats sociaux continuer à s'améliorer.

La mission se réjouit de poursuivre un dialogue fructueux avec les autorités togolaises, notamment dans le cadre de l'appui financier que le FMI continue d'apporter au Togo au titre de la facilité élargie de crédit du FMI approuvée le 1er Mars 2024.

Cour de justice de la CEDEAO

TROIS JOURS À LOMÉ POUR LES AVOCATS DE S'IMPRÉGNER DE LA GESTION ÉLECTRONIQUE DES AFFAIRES

Suite de la page 2

ter que « cet accès transparent va accélérer effectivement le processus judiciaire, la procédure judiciaire mais également la transparence, la responsabilité et réduira également des ingérences physiques dans les activités de la Cour ».

Edward Amoako Asante a également fait savoir que l'adoption du système électronique des affaires marque une étape importante dans la modernisation de la procédure judiciaire de la Cour ; il reflète l'engagement d'assurer un accès à la justice sans ambages et à améliorer l'efficacité de la Cour.

Rappelons que cette rencontre de Lomé constitue une première des

trois événements de ce type qui sont prévus sur l'ECMS au niveau de la communauté. Elle sera suivie d'une deuxième sensibilisation du 14 au 19 juin à Accra au Ghana.

La Cour de justice de la CEDEAO a été créée en vertu du traité de Lagos de 1975 portant sa création. Ensuite, elle a été mise en place par le protocole de 1991 et a commencé ses activités en 2001.

La Cour est l'organe judiciaire principal de la communauté chargée de l'interprétation et de l'application des textes. Depuis 2005, sa compétence a été élargie par les États membres pour inclure les règlements des différends liés aux violations des droits de l'homme.

Rachel

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 10 AU 17 JUIN 2024

PHARMACIE CENTRE
☎91 03 83 83 ASSIVITO,
face WATT

PHARMACIE SANTE
☎70 44 91 37 Près de
NOPATO

PHARMACIE ST ANTOINE
☎96 80 10 07 1048, Avenue
de la Libération

PHARMACIE BIOVA
☎70 23 19 23 Bd.
Houphouet-Boigny

PHARMACIE BE-KPEHENOU
☎70 45 25 03 Boulevard
Félix HOUPHOUET - BOIGNY
à Bè Kpéhénou

PHARMACIE EMMANUEL
☎90 09 94 03 637, Av.
Duisbur Face MIVIP
Kodjoviakopé

PHARMACIE AVE MARIA
☎99 03 20 12 Face ENSF
(Ecole Nationale des Sages-
Femmes) près du CHU Tokoin

PHARMACIE GBOSSIME
☎92 47 61 21 Non loin du
marché de Gbossimé sur le
Bd de la KARA

PHARMACIE LIBERATION
☎96 80 69 35 Avenue
Libération Prolongée

PHARMACIE DE LA MAIRIE
☎91 03 21 21 39, Avenue
Nicolas Grunitz Nyékonakpoe

PHARMACIE BAH
☎90 55 79 59 Bd Zio, Face
EPP Hédzranawé

PHARMACIE CITRUS
☎70 44 59 24 Attiéguou
Carrefour DVA, Grand
Contournement

PHARMACIE ISIS
☎70 44 83 87 Avenue Jean
Paul II près des rails NUKAFU
Gakpoto

PHARMACIE YEM-BLA
☎22 26 76 51 258, Av. Akéï
face à la Résidence

PHARMACIE FRATERNITE
☎22 26 81 55 Hédzranawé
près de la Clinique St Joseph

PHARMACIE APOTHEKA
☎22 61 57 57 Face siège
Fédération Togolaise de
Football, route de Kegué

PHARMACIE LE PROGRES
☎70 45 86 55 Grd
contournement, face EPPL
Universelle, non loin de la
Gendarmerie d'AHADZI-
Kpota

PHARMACIE MISERICORDE

☎96 80 09 45 BE-KPOTA à
300M de NISSAN, A côté de
la Station MRS

PHARMACIE DE LA CITE
☎99 08 15 35 Boulevard du
30 Août - BP 8461 - LOME -
TOGO

PHARMACIE EPIPHANIA
☎70 40 10 52 Rue de La
Pampa, Carrefour
AGBEMADON, ADIDOGOME

PHARMACIE BESDA
☎70 42 68 25 Adidogomé-
Aménopé, Route de Kpalimé

PHARMACIE CONSEIL
☎93 10 92 92 Carrefour du
CEG Sagbado Logoté

PHARMACIE DODJI
☎70 29 16 77 Ségbé Akato,
immeuble Akato plage non
loin de l'Eglise Catholique
d'Akato

PHARMACIE POINT E
☎90 37 45 96 506, rue 129
Aflao Gakli (Kiniti Gomè), à
Djidjolé dans le von de la
pharmacie Djidjolé

PHARMACIE VERTE
☎91 98 50 17 Face Ecole du
Parti Klikamé

PHARMACIE DELALI
☎93 64 53 72 En face de
l'hôpital de Cacavéli à I 00 m
entre la Cour d'Appel et le
marché de Cacavéli

PHARMACIE NATION
☎96 80 09 47 Face ancien
Marché TOTSI

PHARMACIE LAUS DEO
☎93 00 65 75 Rte de Léo
2000, face Clinique
Besthesda- quartier
Adidoadin

PHARMACIE VITAFLORE
☎70 40 22 86 Agoè
Vakpossito à 100 m de la
station Shell Agoè Vakpossito

PHARMACIE MAINA
☎70 43 65 34 Quartier
AVEDJI, non loin de Hôpital
Source de Vie, à 500m du
Carrefour Y

PHARMACIE ADOUNI
☎70 39 39 39 Vakpossito-
Logokomé

PHARMACIE IRIS
☎91 68 48 04 Amadahomé,
Imm. Havon, A 500m de la
station CAP, Rue 50m à coté
des Cassettes Auto

PHARMACIE NABINE
☎93 36 26 26 Sise à Agoè
Anomé dit Plateau Route du
Bar Plateau

PHARMACIE ADONAÏ
☎22 50 04 05 Face Hôtel la
Plantation à Agoè-Nyivé

PHARMACIE AMEN
☎90 88 55 88 Marché
Adétikopé, près de l'Eglise
Catholique Christ-Roi

PHARMACIE ZONGO
☎70 49 96 55 Togblékopé
carrefour Hermann entre
Orabank et la station Sanol
Togblékopé

PHARMACIE LIDDI
☎70 90 19 60 AGOE-
DIKAME, Bernard Copé après
la station CAP en face du
Camp de tir

*PHARMACIE LA MAIN DE
DIEU*
☎93 40 21 21 AGOE
ASSIYEYE non loin de l'église
des Assemblées de Dieu
(Temple Galilée)

PHARMACIE ALTA
☎70 08 46 46 AGOE
Anonkui Route Mission Tové
en face du Centre Culturel
Loyola

*PHARMACIE DIVINA
GRACIA*
☎93 83 91 00 quartier
Agoè-Fiovi Carrefour Bafana-
Bafana

PHARMACIE ABRAHAM
☎92 25 99 83 AGOE -
Logopé Kossigan

PHARMACIE GANFAT
☎70 22 15 15 AGOE DALIKO
près du CarFEDEM CAMP GP

PHARMACIE ZOPOMAHE
☎96 28 34 10 ZOPOMAHE,
sur la route Zossimé -
Sanguera à côté de la salle
des témoins de Jehovah

PHARMACIE EL-SALI
☎97 53 44 44 Rte Lomé-K
alimé, Aflao Apédokoè
Gbomamé, à 50 m de la
quincaillerie MACO

*PHARMACIE A DIEU LA
GLOIRE*
☎93 26 36 00 Marché de
Légbassito, à côté de la
Poste, sur le grand
contournement

PHARMACIE HYGEE
☎99 27 36 36 Face Lycée
publique de Baguida sur la
rte d'Afanoukopé

PHARMACIE VERSEAU
☎90 01 90 29 Près de la
maison Bateau Baguida

PHARMACIE LA PATIENCE
☎70 05 23 39 DJAGBLE, A
300 mètres du CMS Afokléfé)

Pour
vos
annonces et
publicités,
contactez-
nous au
90 26 15 54

**Le Messenger, Votre journal
préférédans les kiosques
tous les mercredis**

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

OUVERTURE DU NOUVEAU POSTE DE PÉAGE DE DJABIGNON

Le nouveau poste de péage de Djabignon situé sur la RN 27 dans la commune Dankpen 3 (préfecture de Dankpen) est mis en service à partir du vendredi 07 juin 2024. Il remplace les kiosques entre temps exploités sur le même tronçon pour la perception des droits d'usage de la route en vue du renforcement des capacités de ressources financières destinées au financement de l'entretien routier. En présence du préfet de Dankpen, lieut.col Gnakou Alowègnim et des maires des trois communes de la localité, la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER) a présidé la cérémonie de mise en exploitation dudit poste pour la perpétuité de collecte de fonds. Ce poste moderne entre ainsi en service après achèvement des travaux de construction et d'équipement.

L'ouverture la structure, un personnel de 18 agents devra assurer le fonctionnement permanent et professionnel conformément aux textes qui encadrent les droits et devoir des employés sur un poste de péage. Il s'agit de 14

lues.

Le poste de péage de Djabignon occupe un périmètre important dans son ensemble pour le besoin des installations. A l'étape de l'ouverture, la structure se présente en architecture moderne. Elle compte 06 voies dont



caissiers, 01 chef de poste, 01 régisseur, 01 électro technicien, 01 agent d'entretien. Ils sont formés et entretenus pour remplir les tâches qui leurs sont dévo-

02 couloirs destinés aux véhicules à deux roues ; 02 pour les véhicules poids lourd et 02 voies intermédiaires pour le passage de toutes les autres catégories.

Les usagers de la route sont invités au respect des dispositions mises en place pour un franchissement plus fluide et un fonctionnement plus efficace. Le poste est également équipé d'une salle moderne de réunions, des bureaux pour les chefs de poste et d'équipes mais aussi des locaux pour les techniciens. Il est aussi construit des salles pour le serveur et la régie vidéo surveillance sans oublier les locaux de la batterie d'alimentation du champ photovoltaïque.

A la manière de tous les postes installés de par le pays, le péage de Djabignon fonctionne à partir de trois sources d'énergie notamment le courant conventionnel fourni par la compagnie d'énergie électrique du Togo, un groupe électrogène de 66 KVA puis le champ photo voltaïque. Pour le besoin en eau potable, il est réalisé un forage à capacité de fourniture suffisante.

Mme Sama Kondokissem Hodalo, chef service ressources humaines à la SAFER et représentant de son directeur général, a, au cours de la cérémonie d'ouverture, sollicité l'accompagnement des autorités locales pour l'atteinte des objectifs. Elle a rassuré les autorités de la localité du sens d'écoute et de la disponibilité du directeur général de la SAFER à œuvrer sans relâche pour mobiliser efficacement les fonds destinés au maintien de la qualité de l'ensemble du réseau routier national.

Le préfet de Dankpen, lieut.col. Alowègnim a salué la politique



des grands travaux du président de la République. Pour lui, l'implantation des postes de péage revêt une importance capitale et appelle à une adhésion sans réserve.

« L'Etat fournit de grands efforts dans la construction des routes. En témoigne la politique de grands travaux lancée par le chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé à travers la construction et la réhabilitation des voies publiques. Une chose est de construire et de moderniser les voies mais il faut penser à leur entretien régulier et efficace. Les infrastructures routières, conscient que leur réalisation n'est pas aisée, sont appelées à durer dans le temps pour être profitables aux populations. Elles constituent un secteur de grands investissements et de sacrifices pour l'Etat. Voilà pourquoi nous félicitons et apprécions à sa juste valeur, la mise en place de cette structure qu'est la SAFER qui a pour mission de mobiliser des fonds en vue d'entretenir les routes. La construction d'une route n'étant pas aisée pour tous les Etats,

nous appelons les usagers à un sens de citoyenneté et de responsabilité », a indiqué le représentant du pouvoir central.

Le péage de Djabignon dans la préfecture de Dankpen est le 18ème à être implanté dans le cadre de la mission dévolue à la SAFER sous la responsabilité de M. Sylvain Outchancha Awima Atoute. Les précédents poste sont les suivants : Davié, Aképé, Aképédo, Kpomé, Vodougbe, Tabligbo et Akato -Viépé dans la région Maritime ; Atéda, Evou - Apégamé et Notsé dans les Plateaux ; Sotouboua dans la Centrale ; Aléhéridè, Kémériada, Défalé et Atétou dans la région de la Kara ; Mango et Ponio dans les Savanes.

La l'exploitation des péages par la SAFER a permis le renforcement du fonds devant servir à l'entretien des route. Plusieurs prix sont décernés à la société pour les impacts positifs engrangés par les ressources financières mobilisées chaque année.

Uriel EGNANG, de retour de Djabignon

7ème art

LA 8ÈME ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DU TOGO ANNONCÉE

La 8ème édition du Festival International du Film du Togo (FIFTO) aura lieu du 03 au 10 août 2024 à Lomé. L'information a été rendu public ce jeudi 06 juin 2024 au cours d'une rencontre avec les professionnels de médias

Initiée par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNCIA) en collaboration

naux entre autres, est placé sous le thème, " cinéma togolais :de l'industrialisation à la professionnalisation"

Le FIFTO vise à positionner le cinéma togolais sur la scène mondiale, attirant l'attention des critiques, des distributeurs et des producteurs internationaux, célébrer la diversité culturelle en mettant en avant le

panels de discussion.

Il offre un programme diversifié entre autres les projections de films togolais et internationaux de tous genres, des conférences et panels de discussion sur les enjeux de l'industrie cinématographique animés par des experts du secteur, des ateliers et Master Class pour approfondir les connaissances et compétences dans le domaine du cinéma, des animations au Village du FIFTO 2024, incluant le Marché international du film de Lomé et des expositions artistiques mettant en lumière le talent des cinéastes.

"Le cinéma est une fenêtre sur le monde, un moyen puissant de raconter nos histoires, de partager nos cultures et de

renforcer notre identité. A travers ce festival, nous célébrons non seulement le cinéma togolais mais aussi les liens qui nous unissent aux autres nations", a affirmé Kossi Gbényo LAMADOKOU, ministre de la culture et du tourisme.

Il a précisé que le Togo ambitionne de créer un écosystème cinématographique dynamique capable de se rendre visible sur la scène internationale tout en restant fidèle à son identité culturelle

de formation, des fonds d'investissement, des plateformes de distribution. Cependant, l'industrialisation seul ne suffit pas. La professionnalisation est aussi essentielle. Il s'agit de former nos talents, de les accompagner dans leur développement et de renforcer les réseaux de collaboration nationale et internationale", a fait savoir Kossi Gbényo LAMADOKOU.

Le Festival International du Film du Togo (FIFTO), ancien-



avec le ministère de la culture et du tourisme, ce rendez-vous des professionnels du cinéma togolais, les professionnels africains et étrangers, les cinéastes togolais et internatio-

patrimoine Togolais, à mettre en place un cadre de formation et d'échanges pour la nouvelle génération de professionnels du cinéma à travers des ateliers, des master classes et des



Le thème de cette année selon le ministre, est crucial pour l'avenir de l'industrie cinématographique togolaise.

"L'industrialisation du cinéma togolais implique la création d'une infrastructure solide pour soutenir la production cinématographique. Il s'agit selon lui des studios, des écoles

nement connu sous le nom de Semaine Nationale du Cinéma Togolais (SNCT), a été lancé en 2016 pour promouvoir le cinéma togolais. En tenant comptes des nouvelles ambitions et orientations après la réussite de l'édition de 2023, il a été question de passer à un autre format. Ainsi, la SNCT devient FIFTO.



COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relatif à la collecte d'objets et matériels destinés à l'exposition au sein du Musée de l'Office Togolais des Recettes (OTR)

Le Commissaire Général porte à la connaissance du personnel de l'Office Togolais des Recettes (OTR) et du public qu'il a été créé par décision N°081/2024/OTR/CG du 13 mars 2024, **un musée de l'OTR, dans la perspective de constituer une mémoire vivante de l'OTR.**

L'objectif de la création de ce musée est, non seulement de retracer l'histoire par des faits, symboles et événements des anciennes régies financières (Impôts et Douanes) ayant marqué et impacté la vie socio-économique du Togo, mais aussi d'exposer et de pérenniser l'histoire de l'OTR, depuis sa création jusqu'à sa pleine expansion.

En outre, ce musée va constituer, vis-à-vis du personnel de l'OTR et du grand public, un symbole de l'unité et de la fédération des différents commissariats de l'Office qui œuvrent au quotidien pour le développement socio-économique du Togo.

A cet effet, tout le personnel de l'OTR, en activité ou à la retraite, ainsi que tous les agents des anciennes Direction Générale des Douanes (DGD), Direction Générale des Impôts (DGI), Direction du Cadastre et de la Cartographie (DCC), Direction des Affaires Domaniales et Cadastrales (DADC) et toute autre personne de bonne volonté, sont exhortés à fournir (ou renseigner sur) tout matériel physique ou électronique pouvant faire l'objet d'exposition au sein du musée. Le répertoire indicatif des objets d'expositions est joint en annexe au présent communiqué.

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

RETOUR POUR SAISON

AVIS DE DÉCÈS

Le Prince Régent Assafotsé Kangni Folly Bébé, Régent du Trône Royal de Glidji Egah KARL Kangni Gilbert
La Collectivité ASSIONGBON-AGBO de Glidji La famille ATTIVI de Glidji
La famille GOMEZ et VIEIRA du Togo et du Bénin La famille BODJONA de Kouméa et de Bodjondè La famille AMINOU-KEKOU de Zowla
M. BODJONA Djiwa Bassari Aléwa
M. ATTIVI Assiongbon Hervé, Chef de la Famille ATTIVI
M. VIEIRA Kossi Fortuna, Doyen de la famille VIEIRA à Abidjan en Côte d'Ivoire
Mme ATTIVI Ayoko Epse MADJRI

Les enfants du défunt :
M. BODJONA Aklesso Steve, son épouse et ses enfants Mlle BODJONA Nini, son époux et ses enfants
Mlle AMINOU-KEKOU Dédé, son époux et ses enfants
Les familles parentes, alliées et amies
Ont la très grande douleur de vous annoncer le rappel à Dieu de leur très chère et regrettée :



ATTIVI Ayélé Sénam Ayéedjé Pascaline Laurence Epse BODJONA Affectueusement appelée « Aklessovinon », Revendeuse à Lomé, le samedi 11 Mai 2024 au CHU Sylvanus OLYMPIO de Lomé dans sa 67ème année

Programme des obsèques

Jeudi 20 juin 2024
19h00 : Veillée de prières et de chants en la Paroisse Saints Martyrs de l'Uganda à Lomé

Vendredi 21 juin 2024

18h30 : Veillée de prières et de chants à Glidji
Samedi 22 juin 2024 07h50 : Levée du corps
08h00 : Cérémonie d'hommages
08h40 : Départ pour l'église

09h00 : Messe d'enterrement en la paroisse St Christophe de Glidji suivie de l'inhumation au cimetière catholique de Glidji

Dimanche 23 juin 2024

10h00 : Messe d'action de grâce en la paroisse St Christophe de Glidji

A Lomé : Les salutations d'usages seront reçues sur le parvis de l'église après la messe
A Glidji : Maisons mortuaires : Maison Gbohomé à Ablogamé



Les personnes intéressées par le présent communiqué et désireuses de fournir du matériel ou des informations dans le cadre des opérations de collecte, peuvent s'adresser :

- à Lomé, au service Accueil du bâtiment principal du siège de l'OTR, au 22 53 14 00 et,
- à l'intérieur du pays, aux Secrétariats des Divisions régionales des Impôts, des Douanes ou du Cadastre aux jours et heures ouvrables, aux contacts téléphoniques ci-après :

REGIONS	IMPOTS	CADASTRE	DOUANES
REGION DES SAVANES (DAPONG)	22 53 14 86	22 53 14 86	27 70 00 23
REGION DE LA KARA (KARA)	22 53 14 85	26 60 10 72	90 15 05 25
REGION CENTRALE (SOKODE)	22 53 14 84	70 12 27 92	22 53 14 74
REGION PLATEAUX EST (ATAKPAME)	22 53 14 90	22 53 14 90	22 53 14 73
REGION PLATEAUX-OUEST (KPALIME)	22 53 14 93	22 53 14 93	22 53 14 73
REGION MARITIME (TSEVIE)	22 53 14 59	90 36 96 80	

Le Commissaire Général compte sur la mobilisation et la collaboration de tous.

Fait à Lomé, le 30 mai 2024

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

RETOUR POUR SAISON



NOTE D'INFORMATION DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relative à la reprise des paiements des impôts, droits et taxes à travers les plateformes des banques UTB et IB Bank-Togo

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance de tous les contribuables et partenaires que **les services de paiement à travers les plateformes informatiques des banques commerciales partenaires Union Togolaise de Banque (UTB) et International Business Bank Togo (IB Bank-Togo) sont à nouveau rétablis et disponibles** pour les paiements de leurs impôts, droits et taxes.

Le Commissaire Général remercie chacune et chacun pour son aimable compréhension.

Fait à Lomé, le 31 mai 2024

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

RETOUR POUR SAISON

Abonne-toi via TMoney et tente de gagner plein de cadeaux



***145*434#**



000000



La Fibre 📞 **888 | 119**

Promo valable jusqu'au 7 Juillet 2024
Règlement du jeu consultable sur le site web Togocom.tg

togocom.tg

